

Les syndicats comme agents de transformation sociale dans les dossiers LGBT :

Le travail fait au Canada et au Québec.

Jacques Tricot

Les syndicats : contre-pouvoir démocratique

La situation canadienne est à bien des égards, bien singulière. Tout d'abord, par la difficile cohabitation des matières à juridiction du pouvoir fédéral (comme le mariage) et celles des provinces (la famille, l'adoption). Deux gouvernements, deux manières de voir les choses, pas toujours en parfaite harmonie. Mais aussi des similitudes : bien souvent un gouvernement majoritaire, la population ayant porté au pouvoir un seul parti politique (à cause du système électoral uninominal à un tour) qui a donc tous les pouvoirs ou presque.

Au fédéral, cela a souvent été le cas, bien que les deux derniers gouvernements viennent me faire mentir, puisqu'ils sont minoritaires, et donc, plus sensibles aux positions de leurs opposants. À noter tout de même que le gouvernement libéral de Paul Martin a adopté l'an dernier la loi sur le mariage civil, dont on a largement documenté les 1001 revers des dernières années. Toutefois, on a peu entendu parler des tractations de dernières minutes avant le vote final. Le gouvernement actuel, conservateur, bercé par les valeurs religieuses traditionnelles, a actuellement à sa tête Steven Harper, qui n'a lancé rien de moins que l'idée de reprendre le vote sur le mariage !

Au provincial, la tradition est aussi que le parti majoritaire forme seul le gouvernement, variant avec les années mais invariablement attirés par le néo-libéralisme avec ces idées géniales que sont la diminution de la taille de l'état, la privatisation et la marchandisation à outrance des services publics, et bien sûr la suprématie de l'idée de profit.

Alors face à ces gouvernements « mono-pensée », qui va pouvoir servir le jeu démocratique, en offrant des alternatives, en rappelant le besoin de solidarités, en prenant à cœur les intérêts des exclus? Qui d'autres que les organismes de la société civile, dont font partie les syndicats? Ces syndicats qui sont vus par les hommes politiques comme des « groupes de pressions ».

On le voit, dans nos sociétés canadienne et québécoise, les syndicats jouent tout un rôle : en plus de défendre les droits des travailleuses et travailleurs, ils portent aussi les changements sociaux, ils ont la responsabilité d'offrir une société où il fait mieux vivre.

Il y a de nombreux exemples démontrant l'apport syndical dans la société. Il nous suffit de parler des dossiers comme les services de garde, le transport en commun, les discriminations faites aux femmes, ou encore l'équité salariale

Je voudrais m'attarder sur ce dossier, car il montre bien l'apport syndical à TOUTE la société, et vient de trouver, pour les services publics, une issue tout récemment au Québec.

L'équité salariale, bataille syndicale s'il en est, est un dossier qui remonte loin dans le temps. Bataille syndicale des femmes qui exigeaient, à travail équivalent, un salaire équivalent à celui des hommes. Je vous trace les grandes lignes du dossier : dépôts de plaintes devant la Commission des droits de la personne, en 1987, concernant un certain nombre de titres d'emploi. Manifestations en coalition large, suivies de l'inclusion de lettres d'entente dans les conventions collectives. Nouvelles plaintes et autres démarches, pour en arriver à la création d'une loi sur l'équité salariale en 1996, créant l'obligation pour tous les employeurs, en fonction du nombre de salariées, de mettre en place un programme d'équité salariale. Un bel exemple de lutte syndicale qui dépasse ce cadre pour toucher toute la société ! Les syndicats ont donc cette responsabilité et cette influence directe sur la société.

Le dossier LGBT

Le dossier LGBT a fait son entrée dans les syndicats par quelques personnes, militantes gaies et lesbiennes, qui commencèrent à parler de leur situation, du sentiment d'être discriminées. Sujet qui suscite l'empathie, attire l'attention et va, pour les syndicats, être traité comme n'importe quelle discrimination : d'abord on étudie la situation et une fois convaincu qu'il y a effectivement discrimination il y a, on passe à l'action.

Mais on ne peut pas passer trop vite sur ces quelques personnes, on peut les compter sur les doigts d'une main, qui ont ouvert des portes, parfois au prix d'un très lourd silence dans les salles où ils ont osé prendre la parole. On se souviendra de ces grandes assemblées, où les courageux venus demander de l'aide pour faire reconnaître leur droits devaient parler au dessus du brouhaha que cette demande ne manquait pas de susciter. Et aussi du regard en biais dans les couloirs. Les premiers militants gais et lesbiennes sont encore là pour en témoigner. Il y en a qui sont ici aujourd'hui, preuve que ces débuts ne remontent pas si loin dans le temps, et il nous faut les remercier d'avoir ouvert la voie !

--Silence--

Par contre, une fois que la « machine » syndicale porte une lutte, elle y met les efforts nécessaires, assurant ainsi une visibilité au dossier LGBT ; visibilité qui faisait jusque là cruellement défaut et qui est la clé de la fierté d'être ce que nous sommes, de revendiquer. Une fois que des pionniers ont ouverts la porte, plus question de revenir dans l'ombre ! Nous reviendrons plus tard sur les outils produits, mais déjà, nous pouvons dire qu'ils visaient à la fois les membres (interne), mais aussi la société en général (externe).

À plusieurs reprises aussi, ils se sont associés à d'autres organismes afin de former des coalitions larges ayant comme point commun la défense des droits. À noter à ce propos le travail fait au sein de la coalition québécoise pour la reconnaissance des conjoints de même sexe, devenue par la suite Coalition québécoise pour le mariage civil. Intégrés dans la coalition dès le début, un des premiers rôles des représentants syndicaux fut d'aider à trouver un dénominateur commun assez large dans les demandes qui permettrait une approche commune du dossier : la lutte contre les discriminations dont les gais et lesbiennes étaient victimes. Chacun a pu, alors, traiter le sujet à sa façon. Les syndicats y apportant leurs moyens, leurs outils, leur force.

Un autre exemple du travail de réflexion large, fut la création, à la demande de travailleuses, travailleurs syndiqués de la communauté¹ LGBT, du Forum des gais et lesbiennes syndiqués du Québec. Cet organisme porté par les militants gais et lesbiennes des divers regroupements syndicaux a servi de laboratoire pour comparer ce qui se faisait ici et là, ajuster nos outils, en créer de nouveaux, mais surtout, porter, via une image commune, le travail syndical sur la place publique, notamment par une présence colorée et remarquée lors des défilés de la parade gaie. C'est le forum qui a permis d'expliquer aux militants des structures syndicales l'importance des événements de Stonewall et du geste politique de cette célébration.

Une société en mouvement

Nous venons de le voir, les syndicats ont beaucoup travaillé, ces dernières années, pour changer les mentalités.

Ce travail dans les deux sens, à la fois à l'interne et à l'externe, à la fois dirigés vers nos membres, mais aussi vers la société.

À l'interne, on a vu apparaître toute une série d'articles dans les journaux syndicaux, porteurs des revendications d'alors (reconnaissance de nos conjoints dans les conventions collectives, dans nos assurances, dans les plans de pensions, et ensuite, statut d'union civile et droit au mariage). Des outils explicatifs de sensibilisation, ont été créés par les différents organismes syndicaux et vous serez invités, durant cette conférence, dans certains ateliers, à en étudier quelques-uns de plus près. La plupart sont d'ailleurs accessibles sur les sites Internet des organismes syndicaux.

Des sessions de formations, d'information, de sensibilisation ont été mises en place. Mais aussi, sur une base plus large, des prise de positions d'appui collectif (résolutions) lors d'assemblées générales de différents niveaux de décisions. Petit à petit, tous les membres ont entendu parler des discriminations envers les LGBT. De plus, on a vu l'utilisation d'événements connexes pour reparler de la situation : journée mondiale du sida, journée nationale de lutte contre l'homophobie, défilé de fierté gaie (présence syndicale), sans oublier tout l'apport d'événements comme celui-ci : une conférence internationale sur les droits des gais/lesbiennes ou même des jeux gais internationaux, qui sont autant d'occasion, de discuter, d'aborder le sujet avec nos membres.

Chose particulière aussi : le dossier LGBT est de plus en plus souvent porté, au sein des exécutifs syndicaux, par un/une hétérosexuel ! En effet, ce qui était au début vu comme une simple répartition de dossier au sein des exécutifs a eu des effets très particuliers. Lorsqu'un/une hétérosexuel vient vous parler de discrimination vécue par les gais ou les lesbiennes, cela prend tout un autre sens : pas question ici de supposer qu'ils défendent un intérêt personnel ! Ces personnes ont bien souvent eu à vivre les commérages et blagues pas toujours de bon goût, sur leur présumée orientation sexuelle cachée. Il était, et est toujours actuellement, plus difficile pour elles et eux de parler publiquement. Mais quel poids cela a donné à notre cause ! Nombre de ces personnes sont maintenant ici, dans cette salle, pour assister aux débats, et je profite de l'occasion pour leur lever mon chapeau : vous en avez fait beaucoup plus que vous ne pensez !

¹ Créé par les militants LGBT des organismes syndicaux du Québec suite aux États Généraux de la communauté LGBT à Montréal en 1994.

Je voudrais souligner également une initiative toute récente du regroupement syndical auquel j'appartiens, ici à Montréal : nous avons proposé à chaque syndicat local d'adopter une résolution de lutte contre l'homophobie, où le syndicat s'engage, non seulement à lutter contre l'homophobie, mais aussi à ne pas laisser passer aucun comportement homophobe, autrement dit, à refuser le silence. Être actif !

Ce travail dirigé directement vers nos membres va être appelé à prendre, dans les prochaines années, une nouvelle dimension : maintenant que l'égalité juridique est atteinte, il nous faut viser l'égalité sociale², et celle-ci passe absolument par la continuation de nos efforts de sensibilisation directement auprès de nos membres.

En ce qui concerne nos efforts dirigés à l'externe, là aussi, les syndicats ont porté ce dossier comme ils portent tous leurs dossiers : en prenant la parole publiquement lors de conférence de presse, en déposant des mémoires lors de commissions parlementaires, en assistant à des congrès, conférence, etc. Bref, encore une fois, en étant visibles et en parlant haut et fort !

Les syndicalistes se sont aussi impliqués dans les organismes communautaires gais et lesbiens, dont la Table de concertation des gais et lesbiennes du Québec, de 2001 à aujourd'hui.

Ils ont appuyé, par le biais du Forum et de la Table la demande de subvention pour l'importante recherche de Line Chamberland sur l'homosexualité et l'environnement de travail dont les résultats seront dévoilés dans cette conférence.

Ils sont aussi associés de près aux travaux d'un comité mixte institué par le gouvernement et chapeauté par la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec ayant comme objectif de remédier à l'homophobie dans l'appareil étatique québécois (ministères, agences, etc.). Ce comité devrait déposer très bientôt son rapport (on en aura un aperçu durant la conférence), et les syndicats auront à cœur de rappeler au gouvernement qu'il faut en faire le suivi.

On obtient des résultats !

Autant d'efforts pour sensibiliser nos membres. Mais mine de rien, cette sensibilisation rayonne. Si on met ensemble les milliers de membres syndiqués, au Québec (un peu plus d'un million de personnes : 1,29M en 2005), au Canada (4,1 millions de syndiqués en 2004), cela fait un gros groupe. Si vous ajoutez autant de conjoints, conjointes, enfants, parents proches (grands-parents), amis, ... Vous obtenez beaucoup de monde ! On ne sera alors plus très loin des 18 millions de Canadiens ! C'est pourquoi chaque fois que nous arrivons à sensibiliser un membre, c'est la société au complet qui se met à changer.

L'an dernier, au Canada, nous venons de faire un gain important : le droit au mariage ! Ultime droit qui nous était jusque-là refusé. À la différence de l'Espagne, de la Belgique ou de

² De l'égalité juridique à l'égalité sociale, États-généraux de la communauté LGBT, organisés par la Table de concertation des Gais et lesbiennes du Québec, 3 et 4 septembre 2004. (À noter que les centrales syndicales y ont participé.

la Hollande, trois pays qui ont abordé de front l'idée du mariage comme valeur actuelle de société, le Canada l'a abordé de reculons, à travers des décisions de Cours, qui stipulaient que refuser le mariage était discriminatoire, et vous le savez certainement déjà, la Charte Canadienne des droits interdit formellement toute forme de discrimination au pays.

Le débat autour du mariage a été très émotif, et promet de l'être à nouveau dès la rentrée, si le Premier Ministre Harper va de l'avant avec son idée de ré-ouvrir le dossier. Tout au long des débats, de nombreux sondages ont mesuré le support de la population canadienne, ainsi que celle de chacune des provinces, envers les homosexuels, les droits des personnes homosexuelles, le mariage, etc.

2001³	Canada	Québec
Pensez-vous que les personnes homosexuelles devraient avoir les mêmes droits que les autres ?	OUI 75%	OUI 89%
Devraient-elles avoir le droit de se marier ?	OUI 65%	OUI 85%
Devraient-elles avoir le droit d'adopter ?	OUI 53%	OUI 57%
2004⁴	Canada	Québec
Pensez-vous que les personnes homosexuelles devraient avoir les mêmes droits que les autres ?	OUI 74%	OUI 77%
Devraient-elles avoir le droit de se marier ?	OUI 43%	OUI 51%
2006⁵	Canada	Québec
Pensez-vous qu'il faut ré-ouvrir le dossier du mariage ?	NON 62%	NON 68%
	OUI 27%	OUI 21%

Un bref suivi de quelques sondages nous permet de voir qu'au fur et à mesure que le débat avançait, l'appui de la population n'a cessé d'augmenter envers l'idée des mêmes droits pour les gais et lesbiennes que le reste de la population.

On a beaucoup parlé des réalités des gais et lesbiennes ces dernières années. On a vu de nombreux personnages gais ou lesbiennes dans les téléromans « grand public ». De plus en plus de gais et lesbiennes sont intervenus dans les médias, dans les émissions de variété. La société a évolué. Mais on ne peut m'ôter de l'esprit que tout le travail de sensibilisation aux difficultés vécues par les gais et lesbiennes que nous avons fait dans nos syndicats, du niveau

³ Léger Marketing, Étude sur les perceptions des canadiens à l'égard de l'homosexualité, juin 2001. (www.legermarketing.com)

⁴ Léger Marketing, Les canadiens et leurs tolérance envers l'homosexualité, avril 2004. (www.legermarketing.com). - Article aussi dans le Devoir, 25 mai 2004.

⁵ Étude environics Research Group, citée par Canadiens pour un droit égal au mariage, (www.equal-mariage.ca) en date du 19 juin 2006.

le plus bas au niveau le plus haut, a porté, et vous pouvez me trouver prétentieux, mais je pense que nous sommes pour un petit peu responsables de l'évolution de la société dans laquelle nous vivons, notre société !

Solidarité !